

Commune de Myon  
1 rue Georges Colomb 25440

*Réunion du Conseil Municipal du vendredi 6 mars 2015*

**Etaient présents** : Tous les conseillers, sauf monsieur Barbier Pascal, absent excusé.

**Procuration** de monsieur Barbier Pascal à monsieur Laporte Jean pour le projet de carrière de pierres ornementales.

**Secrétaire de séance** : monsieur Philippe Bertin-Mourot.

**1/ Démission de monsieur Patrick Dequaire**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de démission du Conseil Municipal de monsieur Patrick Dequaire et en prend acte. Le courrier a été adressé au Préfet du Doubs.

**2/ Elections Départementales**

Ces élections se dérouleront les 22 et 29 mars 2015 de 8h00 à 18h00.

**3/ Carrière de roches ornementales**

Monsieur Le Maire rappelle la demande d'autorisation d'exploitation de monsieur Chouet Claude d'une carrière de roches ornementales destinées à la réfection de monuments historiques.

Le projet de carrière est situé au niveau du lieu-dit « Les Roches de Conche », cadastré section B, n° 119 pour partie, n° 116 pour partie et/ou n° 122 pour partie. La surface totale de la carrière sera de l'ordre de 2 ha. La profondeur de l'exploitation sera de 15 à 20 m.

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 2 abstentions, se prononce favorablement pour la demande d'autorisation d'exploitation de la carrière et autorise l'ouverture de cette carrière pour l'extraction de pierres à des fins d'utilisation en tant que roches ornementales et moellons de construction en pierre.

**4/ Orientations budgétaires**

*Travaux qui seront réalisés en 2015*

- Toiture de la cure
- Création de la nouvelle cantine et accueil périscolaire
- Marquage au sol devant la mairie et passage piéton vers le lotissement
- Réalisation d'une étude électrique par le Syded
- Achat estrade au Foyer Familial pour la salle de convivialité

*Travaux à prévoir*

- Etude de faisabilité pour la réhabilitation du bâtiment communal
- Piste forestière

**5/ Achat de doseurs chlore**

Le Conseil Municipal décide l'achat de 2 doseurs en solution chlore pour un montant de 853.86 € TTC.

**6/ Nettoyage salle de convivialité**

Prévu le samedi 11 avril à partir de 9h00. Un appel au volontariat est lancé.

**NB : Actuellement, il n'y a que 6 foyers qui reçoivent les comptes rendus municipaux par mail. Si vous désirez venir grossir ce montant, merci de vous faire connaître en adressant votre demande à la boîte électronique de la Mairie. Merci d'avance.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le Maire  
Jean Laporte

